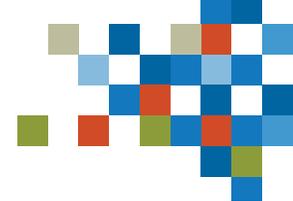


Aide-mémoire :

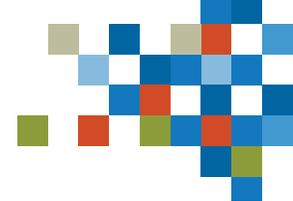
DOSSIERS DE FONDS D'INVESTISSEMENT

SEDAR+ est plus convivial, comprend des fonctions de recherche améliorées et offre une vue intégrée des renseignements relatifs aux émetteurs. Cet aide-mémoire présente les principales différences entre SEDAR et SEDAR+.

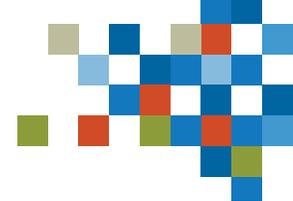
FONCTIONNALITÉ	SEDAR	SEDAR+
Système	Logiciel de bureau nécessitant un réseau virtuel privé et l'installation de mises à jour logicielles.	<p>Sûr et accessible</p> <p>→ Application Web à laquelle on peut accéder de manière sûre au moyen d'un navigateur (avec témoins et JavaScript activés) et disponible en tout temps (24/7); aucune mise à jour manuelle.</p>
Droits et paiements	Calcul manuel des droits relatifs au système et des droits exigibles par les territoires (ou droits réglementaires) sans possibilité de calculer les frais de retard.	<p>Calcul automatique des droits et paiements</p> <p>→ Calcul automatique des droits relatifs au système, les droits exigibles par les territoires (ou droits réglementaires) et les frais de retard associés au dépôt avant l'envoi.</p>
	<p>Paiements faits avec le système financier d'échange de données informatisé (EDI).</p> <p>Paiements peuvent être faits dans SEDAR après l'envoi du dépôt ou être faits en dehors de SEDAR.</p>	<p>→ Comptes de prélèvement automatique unique pour le paiement de tous les dépôts faits avec un compte SEDAR+.</p> <p>Droits de dépôt payés directement dans SEDAR+ au moyen d'un transfert de fonds électronique (TFE) au moment du dépôt.</p>
	Des formulaires sur les droits de participation en PDF doivent être téléchargés, remplis et soumis par courriel.	<p>→ Les formulaires sur les droits de participation sont remplis et soumis en ligne dans SEDAR+.</p>
	Les demandes de dispense ou d'exception liée aux droits peuvent être faites après l'envoi du dépôt.	<p>→ Les demandes de dispense ou d'exception liée aux droits doivent être faites avant le dépôt pour l'émetteur associé.</p>
	On peut soumettre un dépôt sans payer les droits de dépôts ou les droits réglementaires, sans être bloqué.	<p>→ Le paiement est exigé au moment du dépôt si la demande de dispense ou d'exception liée aux droits n'est pas faite au préalable.</p>
	<p>Plusieurs dossiers peuvent être regroupés pour le paiement.</p> <p>Impossible de produire un rapport sur les droits pour répondre à un besoin spécifique dans le système; rapport automatisé sur les paiements envoyé par courriel.</p>	<p>→ L'ID de regroupement de documents prévient le recalcul des droits lorsqu'un document du même type est téléversé de nouveau. Il Permet aux données d'être saisies automatiquement dans les documents similaires.</p>



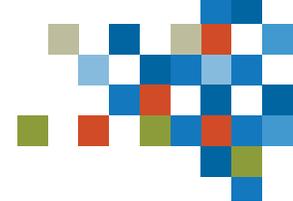
FONCTIONNALITÉ	SEDAR		SEDAR+
	L'organisme de réglementation génère les factures manuellement pour les droits de dépôt et les droits liés au système exigibles.	→	Aucune facturation manuelle. L'organisme de réglementation crée les droits exigibles dans SEDAR+ et le déposant est avisé. Le déposant peut alors choisir les droits exigibles et envoyer le paiement.
	Il faut communiquer avec le poste de service des ACVM pour le rapprochement des paiements et du compte bancaire et pour relever les problèmes (paiement refusé, droits exigibles et remboursements).	→	Recherche dans les paiements par date, partie, etc. Enregistrement, exportation et impression d'un tableur des opérations de paiement (format CSV) pour le rapprochement des comptes bancaires, pour trouver les problèmes de paiements et établir s'il faut faire un remboursement.
Disponibilité pour les dépôts	La période de dépôt est de lundi à vendredi et se termine à 23 h HE chaque jour.	→	Dépôt 24/7 SEDAR+ est accessible en tout temps sauf en cas d'interruption aux fins de maintenance du système.
	L'accès public à un dossier soumis peut prendre jusqu'à 15 minutes (doit attendre la prochaine actualisation du site Web public, SEDAR.com).	→	Aucune attente, accès public immédiat aux dossiers soumis.
Territoires	Dépôt distinct pour chaque territoire.	→	Un seul dépôt pour tous les territoires.
Profil/comptes de groupes de fonds d'investissement	Plusieurs comptes d'abonné SEDAR nécessaire pour gérer l'accès aux dossiers des utilisateurs.	→	Compte SEDAR+ unique Un compte SEDAR+ qui permet de gérer les utilisateurs soi-même pour chaque organisation dépositante ou entité juridique.
	Plusieurs profils de groupes de fonds d'investissement nécessaire – un par projet.	→	Un seul profil du groupe de fonds d'investissement pour tous les fonds gérés.
	Aucun profil de gestionnaire de fonds d'investissement.	→	Il faut assigner le statut de gestionnaire de fonds d'investissement dans le profil de la société ou du tiers déposant.



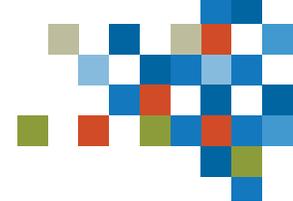
FONCTIONNALITÉ	SEDAR	SEDAR+
Comptes et profils	Utilisation des formulaires SEDAR 1 et SEDAR 2 pour configurer l'accès.	<p>Nouveaux formulaires et processus</p> <p>→ La Convention de déposant par voie électronique (CDVE) (la convention de déposant). La convention de déposant doit être remplie et transmise par chacune des organisations dont l'information est déposée dans SEDAR+, notamment les émetteurs recourant à un ou plusieurs agents de dépôt. Elle est nécessaire à la configuration des profils d'émetteurs et au dépôt de leurs documents. (Remplace les formulaires SEDAR 1 et SEDAR 2).</p>
	Aucun formulaire d'autorisation requis de la part des émetteurs pour permettre à un agent de faire des dépôts en leur nom.	<p>→ Le Formulaire d'autorisation de l'agent de dépôt (FAAD) (le formulaire d'autorisation) – dans le cas des émetteurs et des fonds d'investissement recourant à un ou plusieurs agents de dépôt.</p>
	Approbation requise pour les nouveaux profils créés par déposants agissant pour leur propre compte.	<p>→ Les profils créés par les déposants agissant pour leur propre compte.</p>
	Moins de champs de profil sont obligatoires pour créer un profil.	Plus de champs de profil sont obligatoires, y compris des champs ajoutés pour permettre de nouvelles fonctionnalités telles que le calcul automatique des droits.
	<p>Le terme « autres déposants » désigne une personne physique ou organisation qui a l'obligation ou la permission de déposer un document à la suite d'une activité touchant un émetteur ou les porteurs de celui-ci.</p> <p>Les dépôts par des tiers affichent uniquement le profil de la société visée.</p> <p>Les profils autres déposants et les dossiers connexes ne peuvent pas être consultés par le public.</p>	<p>→ Les GFI créeront un profil de société ou de tiers déposant (selon le cas) qui devra être lié aux profils de groupe de fonds migrés de SEDAR et aux fonds associés.</p> <p>Par la suite, les GFI ou leur(s) agent(s) de dépôts créeront des profils distincts pour chaque groupe de fonds, qui peuvent être liés à leur profil de GFI. Les profils de fonds individuels sont par la suite liés au profil du groupe de fonds, comme ils le sont dans SEDAR.</p> <p>Les profils de tiers déposants doivent indiquer s'il s'agit d'une personne physique ou d'une organisation.</p> <p>Les relations et les agents existants ne sont pas maintenus.</p> <p>Les « tiers déposants » désignent les « autres déposants ».</p> <p>Les profils de tiers déposants doivent indiquer s'il s'agit d'une personne physique ou d'une organisation.</p>



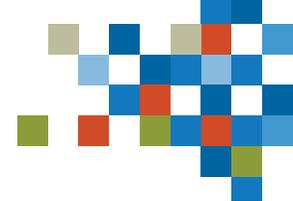
FONCTIONNALITÉ	SEDAR		SEDAR+
	Le terme « participant au secteur » n'est pas utilisé.	→	Le terme « participant au secteur » désigne un profil créé par un organisme de réglementation pour émettre des mesures réglementaires.
	Possibilité de copier l'information d'un profil à un autre.	→	L'information du profil ne peut pas être copiée lors de la création de plusieurs émetteurs; il faut créer un nouveau profil chaque fois.
	Possibilité de faire le dépôt en XBRL (fichiers XML).	→	Impossible de faire le dépôt en XBRL au moment du lancement.
Agents de dépôt	Aucun formulaire d'autorisation requis de la part des émetteurs pour permettre à un agent de faire des dépôts en leur nom (pour les dépôts par un tiers).	→	<p>FAAD requis pour les agents de dépôt</p> <p>L'émetteur remplit le formulaire d'autorisation de l'agent de dépôt (FAAD) quand un agent de dépôt a besoin d'une autorité sur le profil d'émetteur.</p> <p>Un FAAD est requis pour chaque émetteur visé, même si l'agent a déjà fait des dépôts pour l'émetteur dans SEDAR.</p> <p>Le poste de service des ACVM valide les FAAD.</p>
	Plusieurs comptes SEDAR pour les différentes succursales.	→	<p>Dépôts faits dans un seul compte d'émetteur dans SEDAR+, même s'il y a plusieurs succursales.</p> <p>Possibilité d'accorder des contrôles (autorisations) de superutilisateur autorisé et d'utilisateur autorisé pour tous les utilisateurs d'un agent de dépôt, peu importe leur succursale.</p>
	Quand la vérification de l'autorisation des agents/émetteurs a été déployée dans SEDAR en 2019, les relations en place ont été maintenues.	→	Les relations et les agents existants ne sont pas maintenues
Autorisation, superutilisateur autorisé et utilisateur autorisé	Un seul type d'utilisateur.	→	<p>Sécurité et contrôle accrus sur les utilisateurs de SEDAR+</p> <p>Deux types d'utilisateurs: superutilisateurs autorisés (ou SA) et utilisateurs autorisés (ou UA).</p>



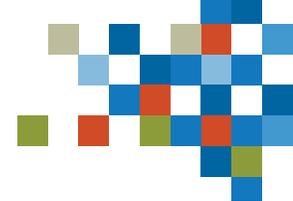
FONCTIONNALITÉ	SEDAR		SEDAR+
	<p>Nom d'utilisateur fourni lors de la création.</p> <p>La création et la modification des comptes d'utilisateur se font par l'intermédiaire du poste de service des ACVM.</p>	→	<p>Les organisations abonnées assignent les superutilisateurs autorisés (dans le CDVE).</p> <p>Le superutilisateur autorisé a des permissions spéciales pour gérer les identifiants des utilisateurs de SEDAR+ (ajout, mise à jour et suppression).</p> <p>Le superutilisateur autorisé accède aux nouveaux noms d'utilisateur au moyen de la fonction recherche.</p>
	<p>Les organisations ne peuvent pas créer des groupes d'utilisateurs ou établir les permissions.</p>	→	<p>D'autres superutilisateurs autorisés peuvent être ajoutés pour aider à gérer l'accès et les permissions des utilisateurs autorisés.</p> <p>On peut créer un nombre illimité de comptes d'utilisateur (chaque compte nécessite une adresse électronique unique).</p> <p>Chaque compte d'utilisateur a un identifiant unique et chaque utilisateur peut réinitialiser son mot de passe de façon sécurisée.</p> <p>Les utilisateurs doivent changer leur mot de passe tous les 45 jours.</p>
Nomenclature	Numéro de projet	→	Numéro de dossier
Brouillon des profils et des dépôts	Impossible de consulter les brouillons des autres utilisateurs.	→	<p>Gestion améliorée des brouillons</p> <p>Les utilisateurs ayant la même autorité sur le dossier dans l'organisation peuvent accéder aux brouillons les uns des autres et les finaliser.</p>
	<p>Possibilité de sélectionner plusieurs brouillons et de les soumettre en même temps.</p> <p>Possibilité de savoir quels brouillons sont « prêts » à être soumis.</p>	→	<p>Consultation des brouillons, téléversement de documents et accès au sommaire des droits et paiements.</p> <p>Impossible de soumettre plus d'un brouillon à la fois.</p> <p>Impossible de voir le statut du brouillon, aucun indicateur quand il est prêt.</p>
	Possibilité d'imprimer le brouillon.	→	Impression de toutes les parties du brouillon à partir de la page « Vérifier et soumettre ».



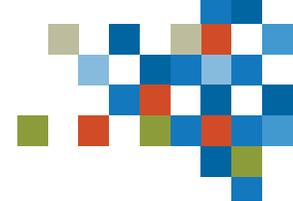
FONCTIONNALITÉ	SEDAR	SEDAR+
Ajout et retrait de fonds d'un dossier	<p>Un nouveau profil de groupe de fonds d'investissement est nécessaire pour chaque nouveau fonds d'investissement qui dépose son prospectus.</p> <p>Les déposants ne peuvent pas déplacer des fonds entre groupes de fonds d'investissement durant le processus de dépôt d'un prospectus.</p>	<p>Flexibilité accrue</p> <p>→ Ajout d'un nouveau fonds d'investissement à un profil de groupe de fonds d'investissement qui est inclus dans le même numéro de dossier.</p>
Dépôts de prospectus	L'ajout d'un nouveau fonds au même dépôt de prospectus (projet) n'est pas permis dans SEDAR.	→ Ajout d'un nouveau fonds sous le même numéro de dépôt de prospectus.
	Ensemble de documents en double publiés sous un profil de fonds d'investissement.	→ Un seul ensemble de documents publié dans le même profil de groupe de fonds d'investissement.
	Lors de la préparation d'un dépôt de prospectus, il faut un nouveau profil de groupe de fonds d'investissement pour le nouveau fonds à ajouter au prospectus. Il y a alors deux profils de groupe de fonds d'investissement pour un seul dépôt de prospectus.	→ Lors de la préparation d'un dépôt de prospectus, le déposant peut choisir un sous-groupe de fonds (voir ci-dessous) au sein d'un profil de groupe de fonds d'investissement qui sont pertinents pour le dossier.
	Impossible de soumettre un document lié à un prospectus pour un fonds précis; toutes les soumissions subséquentes s'appliquent à tous les fonds du dossier de prospectus.	→ Possibilité de soumettre un document de prospectus pour un fonds précis.
	Une demande ou un dépôt préalable ne peuvent pas être associés à un dossier.	→ Une demande ou un dépôt préalable peuvent être associés à un dossier.
	La plupart des suppléments de prospectus préalable sont privés automatiquement, il y a donc un délai avant qu'ils soient rendus publics par un organisme de réglementation.	→ La plupart des suppléments de prospectus préalables sont automatiquement publics.
	Les fonds qui sont retirés ou qui sont ajoutés à un dépôt de prospectus par erreur sont liés indéfiniment au projet de prospectus.	→ Les fonds qui sont retirés d'un dépôt de prospectus ou inclus par erreur peuvent être retirés par les déposants, ce qui réduit la confusion pour les investisseurs.



FONCTIONNALITÉ	SEDAR		SEDAR+
Transfert du fonds à un nouveau gestionnaire de fonds d'investissement	Réalisé manuellement par le poste de service des ACVM.	→	<p>Transfert simplifié pour les gestionnaires de fonds d'investissement</p> <p>Processus automatisé en ligne pour le transfert de fonds ou d'un groupe de fonds d'investissement d'un gestionnaire de fonds d'investissement à un autre.</p>
Recherches	Les déposants peuvent spécifier les champs et les colonnes à inclure dans les résultats de la recherche.	→	<p>Options de recherche améliorées</p> <p>On peut voir tous les fonds d'investissement et les groupes de fonds d'investissement gérés à partir de la page du profil de gestionnaire de fonds d'investissement.</p> <p>Pour voir les dossiers associés, sélectionnez un profil de fond d'investissement ou de groupe de fonds d'investissement et allez à l'onglet « Dossiers ».</p> <p>Les résultats de la recherche peuvent être exportés dans un tableur de format CSV.</p>
Recherches de document pour les utilisateurs publics	Le public doit avoir le nom exact du document pour le trouver.	→	<p>Ajout de filtres de recherche</p> <p>Il est plus facile de trouver un document précis grâce aux types de document spécifiques.</p>
	Le type de document « Autres » est utilisé quand aucun nom de document défini n'est disponible dans SEDAR.	→	<p>Recours réduit au type de document « Autres » puisque SEDAR+ compte un plus grand nombre de types de document définis.</p>
	Recherche en sélectionnant le document et la catégorie; les documents n'ayant pas de catégorie précise sont sous la catégorie de document « Autres ».	→	<p>Tous les fonds d'investissement, y compris les fonds d'investissement autonomes, se retrouvent sous la même catégorie de déposant et peuvent être trouvés par une recherche sous « Profils ».</p> <p>Filtres de recherche plus poussés générant des résultats plus précis. Il n'est plus nécessaire de faire défiler de longues listes de documents.</p> <p>La fonction de recherche permet d'utiliser le mot clé « Contient ».</p>
Les dossiers et les actions	La fenêtre de gestion des dossiers de SEDAR donne un aperçu général des projets (dossiers) et de leur état; c'est à partir de là qu'on peut faire des actions sur les dossiers.	→	<p>Nouveau tableau de bord du déposant</p> <p>Le tableau de bord est la porte d'entrée à SEDAR+ et donne un aperçu des activités actuelles des déposants.</p> <p>La section Bienvenue contient des liens pour réaliser des recherches et consulter vos profils, les brouillons, les rappels et les travaux soumis.</p>



FONCTIONNALITÉ	SEDAR		SEDAR+
	Les déposants peuvent préciser les champs et colonnes à inclure dans les résultats de la recherche.	→	<p>Les « Travaux soumis » montrent les dossiers soumis, mais ne comprennent pas les actions des organismes de réglementation.</p> <p>Les filtres de recherche permettent aux gestionnaires de fonds d'investissement de voir les mises à jour, incluant ceux des organismes de réglementation, des organismes de réglementation quand ils font une recherche « Dossiers pour mes profils uniquement » ou une recherche pour un dossier précis.</p> <p>« Enregistrer cette recherche » permet de télécharger les résultats de la recherche sous forme de tableur.</p> <p>Il n'est pas possible de faire une recherche par statut du dossier.</p> <p>Possibilité de chercher des dossiers avec des droits exigibles.</p>
Catégories de déposant	<p>Les fonds d'investissement sont en deux catégories :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Fonds d'investissement 2. Autres émetteurs (fonds d'investissement autonomes) 	→	<p>Une catégorie pour tous les fonds d'investissement déposant</p> <p>Tous les fonds d'investissement, y compris les autres émetteurs et les fonds d'investissement autonomes, entrent dans une seule catégorie de déposant.</p>
Fonds, catégories et séries	<p>Aucune information sur les catégories et séries.</p> <p>Problème pour le transfert de fonds entre profils de gestionnaires de fonds d'investissement.</p>	→	<p>Renseignements sur le compte et le profil saisis directement en ligne</p> <p>Création d'un profil de fonds d'investissement pour chaque fonds.</p> <p>Renseignements saisis directement en ligne dans le système SEDAR+. (Plus de travail en amont générant de meilleures données pour les agents responsables et les investisseurs.)</p> <p>Certains champs sont automatiquement remplis dans les profils d'émetteurs à partir du profil de groupe de fonds d'investissement.</p> <p>Certains champs du profil du fonds d'investissement sont remplis automatiquement quand il est lié à un profil de groupe de fonds d'investissement.</p> <p>Certains champs du profil de groupe de fonds d'investissement sont automatiquement remplis lors de la création de documents annuels.</p> <p>Les anciennes dénominations sont consignées.</p> <p>Il est possible d'utiliser au complet les noms de fonds d'investissement, peu importe la longueur.</p>



FONCTIONNALITÉ	SEDAR		SEDAR+
Demandes, dépôts préalables et demandes de dérogation	<p>Seules les demandes faites conformément au Règlement 81-101 et au Règlement 81-102 peuvent être déposées.</p> <p>Les dépôts préalables et les demandes de dérogation sont déposés en format papier ou dans le système électronique de l'autorité.</p>	→	<p>Demandes, dépôts préalables et demandes de dérogation liés aux émetteurs soumis dans SEDAR+</p> <p>Création et envoi dans le tableau de bord de SEDAR+.</p> <p>Consultation des brouillons, téléversement de documents et accès sommaire des droits et paiements.</p> <p>Les gestionnaires de fonds d'investissement peuvent faire le lien entre une décision à une demande, un dépôt préalable ou une demande de dérogation antérieurs à un émetteur ou un dépôt en cours.</p>
Historique et courrier des organismes en réglementation	<p>Aucun historique.</p> <p>Il faut rechercher les courriers officiels déposés par les organismes de réglementation au moyen de la fonction « Régén.-Dossier ».</p>	→	<p>Notification poussée pour les mesures des agents responsables</p> <p>Fournit un historique des changements dans les dossiers des profils, tels que les changements de soumission.</p> <p>Notifications poussées du courrier envoyé par les organismes de réglementation.</p>
Types de profil	<p>SEDAR compte quatre types de profils :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Groupe de fonds d'investissement 2. Fonds d'investissement 3. Autres émetteurs 4. Tiers déposant 	→	<p>SEDAR+ compte cinq types de profil</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Profil de fonds d'investissement 2. Profil de groupe de fonds d'investissement 3. Société (remplace le profil « autres émetteurs ») 4. Tiers déposant (personne physique ou organisation) (remplace le profil « tiers déposants ») 5. Participant au secteur (personne physique ou organisation), utilisé par les agents responsables pour saisir des mesures réglementaires quand un profil n'existe pas.
Nouveaux sous-types de prospectus de fonds d'investissement pour l'ajout de fonds ou de territoires.	<p>Non disponible dans SEDAR.</p>	→	<p>Les nouveaux sous-types de dépôts de prospectus ajoutés sont :</p> <p>Provisoire et modification du provisoire.</p> <p>Provisoire et projet combinés, et modification du provisoire.</p> <p>Définitif et modification du définitif.</p>